BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

Pèlerinage à Assise et aux ermitages du 11 au 17 juin 2024

À renvoyer à : Agence Bipel - 27 B boulevard Solferino - 35000 Rennes Tél. 02 99 30 58 28 - Mail : bipelfranceitalie@bipel.com

Prix du pèlerinage : 1 250 € par personne sur une base de 25 personnes.

Supplément en chambre individuelle (en nombre limité): 165 €

Date limite d'inscription: le 1er mars 2024

Nous vous conseillons de conserver une photocopie recto-verso de votre bulletin individuel d'inscription complété.

Bulletin valable pour UN SEUL VOYAGEUR (photocopies du bulletin acceptées). Inscription effective dès réception de ce bulletin, du règlement de l'acompte, **de la photocopie impérative de votre carte nationale d'identité ou passeport** (si problème, nous contacter) et suivant l'ordre de réception du courrier.

□ M., □ Mme, □ Mile (cocher la case)	
Nom :	
Adresse:	
Code postal :Ville :	
Date de naissance :/	
Téléphone (fixe et/ou portable) :	
Courriel:	
Nom et prénom et téléphone de la personne à avertir en cas d'urgence :	
Type de chambre souhaité:	
Accepte de partager sa chambre avec:	
(Attention: si finalement personne ne peut partager votre chambre, le supplément chambre individuelle sera facturé) □ Désire une chambre individuelle (sous réserve de disponibilité), avec un supplément de 165 € à régler avec l'acompte.	
Assurance annulation-bagages (à souscrire impérativement le jour de votre inscription)	
 □ Souhaite souscrire l'assurance annulation et bagages, au prix de 50 € par personne, à régler avec l'acompte. □ Ne souhaite pas souscrire l'assurance annulation et bagages. 	
Lieu de rendez-vous avec le groupe :	
☐ À Evreux (coût du transfert autocar jusqu'à l'aéroport de Paris Charles de Gaulle à confirmer selon le nombre d'intéressés)	
□ À l'aéroport de Paris Charles de Gaulle	
Règlement de l'acompte à l'inscription : 375 € (en chambre double) ou 540 € (en chambre individuelle). Solde avant le 01/03/2024 Quel que soit le mode de règlement, merci d'indiquer la référence du dossier : REF - 24B23055 □ Règlement par chèque à l'ordre de "Bipel". □ Règlement sécurisé en ligne sur notre site Internet (www.bipel.com).	
Santé: Prière de préciser tout handicap, allergies alimentaires, diabète, ou autre, afin que nous puissions organiser au mieux votre voyage.	
Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant la date d'inscription : Merci de fournir un certificat médical daté de votre date d'inscription au voyage pouvant certifier du caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois, l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait eu ladite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas remboursés.	
Attention! Chaque participant de nationalité française doit se doit se munir d'en cours de validité.	une carte nationale d'identité ou d'un passeport
\Box Je m'engage au strict respect des normes sanitaires en vigueur au moment du \Box Je déclare avoir pris connaissance des conditions particulières et générales de ve	voyage. nte.
Organisation technique Bipel – Immatriculation im035100040	Fait àle//
Droit à l'image : J'accepte que BIPEL publie quelques photos prises lors du pèlerinage sur ses différents supports de communication. En cas de refus de ce droit à l'image, nous vous invitons à nous transmettre un mail accompagné d'une photo d'identité (bipelfranceitalie@bipel.com) Politique de confidentialité de BIPEL : dans le cadre de la loi du 25 mai 2018 dite de RGPD. BIPEL accorde la plus grande importance à la protection de la vie privée et aux données à caractère personnel. Retrouvez notre Politique de Confidentialité sur https://bipel.com/politique-de-confidentialité/. Les informations ci-dessus font l'objet d'un traitement informatique. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant (loi «informatique et libertés» du 06/01/78).	Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"



Nos PRESTATIONS

Prix de vente par personne : 1250 € (sur une base de 25 personnes)

Supplément en chambre individuelle (en nombre limité) : 165 €

Ce prix comprend:

- L'assistance à l'aéroport à Paris Charles de Gaulle.
- Le transport aérien sur vols réguliers Paris > Rome à l'aller et Florence / Paris au retour, de la compagnie aérienne Air France.
- Les taxes d'aéroport et de sécurité, d'un montant de 54,72 € en vigueur le 12 décembre 2023.
- Le transport en autocar pendant la durée de votre pèlerinage, comme indiqué au programme.
- L'hébergement en hôtel de catégorie 3 étoiles à Assise et à Greccio, et en maison religieuse au sanctuaire de La Verna.
- Les taxes de séjour.
- La pension complète à compter du déjeuner du premier jour au déjeuner du dernier jour.
- Le guidage et l'animation spirituelle du pèlerinage, assurés par le frère Laudrin.
- Les frais d'entrée à la basilique Saint-François à Assise.
- La mise à disposition d'audiophones pendant la durée du pèlerinage.
- Le droit d'utilisation des audiophones dans la basilique Saint-François.
- Un sac à dos, un livre-guide, un chèche et des étiquettes bagages.
- · Les pourboires au chauffeur.
- Les offrandes pour les messes, les communautés rencontrées et les intervenants extérieurs.

Ce prix ne comprend pas:

- x Les pré et post acheminements pour se rendre à l'aéroport de Paris Roissy Charles de Gaulle.
- x L'assurance annulation et bagages (50 €/personne).
- x Les boissons.
- x Toutes les dépenses à caractère personnel.

Calcul de prix

Les prix ont été calculés selon les conditions économiques (taxes, coût du carburant...) connues en date du **12 décembre 2023** ainsi que selon les conditions de voyage connues à ce jour. Ainsi, conformément à la loi, le prix sera revalidé de façon définitive selon les conditions économiques en vigueur (montant des taxes, coût du carburant, etc.), selon le nombre définitif d'inscrits, et selon les conditions de voyage (consignes sanitaires liées au Covid-19, qui pourraient être imposées par le pays. Exemple: imposition d'un nombre limité de participants par autocar, ou par guide...) à 35 jours du départ.

Formalités de police

Chaque pèlerin de nationalité française doit se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

Date limite d'inscription

Le vendredi 1er mars 2024 (ou dès que possible).

Conditions de vente et conditions d'annulation

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients (voir document joint). Les prix indiqués ci-dessus ont été calculés pour un groupe de 25 personnes et selon les conditions économiques connues en date du 12 décembre 2023. Toute annulation doit être notifiée par lettre. Un montant minimum de 80 euros (non remboursable) sera retenu pour frais de dossier pour toute annulation. Les versements effectués pourront être remboursés sous déduction des frais suivants:

- entre 60 et 21 jours avant le départ,
 il sera retenu 25 % du montant total du voyage;
- entre 20 et 8 jours avant le départ,
 il sera retenu 50 % du montant total du voyage;
- entre 7 jours et 3 jours avant le départ,
 il sera retenu 75 % du montant du voyage;
- à moins de 3 jours du départ,
 il sera retenu 100 % du montant total du voyage.

Tout voyage interrompu ou abrégé - du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit - ne donne lieu à aucun remboursement.